

LES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL

DATES

**02 → 04
SEPT. 2020**

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ENM

3, TER QUAI AUX FLEURS
75004 PARIS

ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE NATIONALE
DE LA MAGISTRATURE
(ENM)

CHEF DE PROJET

Caroline DUPUY

caroline.dupuy@justice.fr

CONTACT

ADMINISTRATIF

Christiane ABBE

christiane.abbe@justice.fr

DATE LIMITE

D'INSCRIPTION

2 août 2020

CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni hébergement
ni restauration

La rupture du contrat de travail, que ce soit au titre d'un licenciement individuel ou collectif, d'une démission, d'une mise à la retraite ou d'une rupture conventionnelle est l'occasion d'une multitude de contentieux et l'objet d'évolutions législatives et jurisprudentielles régulières.

OBJECTIFS

› Maîtriser les règles applicables aux différents modes de rupture du contrat de travail existant au regard de l'évolution législative et jurisprudentielle.

CONTENU

› Cette session abordera les règles applicables aux différents types de rupture du contrat de travail, les principaux contentieux qui en découlent, l'impact des situations particulières des salariés (protégés) ou des entreprises (en procédure collective) concernées pour permettre d'appréhender la majorité des situations soumises au juge.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

› Exposés, débats, échanges de pratiques.

PUBLIC VISÉ

5 places RESP. Cadres des trois fonctions publiques des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale.